



## JOURNEE CIRCUIT DIJON PRENOIS du 4 JUILLET 2014

Chers passionnés GT,

FILET de GAZ vous propose un accès à une journée circuit avec votre GT où les maîtres mots sont :

- 45 voitures maximum.
- Accès libre à la piste. Pas de session de roulage.
- Convivialité.
- Service de rafraichissements et restauration de qualité.
- Présence de commissaires de piste pour votre sécurité.
- Présence d'un médecin.

### Organisation de la journée

8h : Accueil et Vérification des inscriptions

8h30 : Briefing Sécurité pilotes obligatoire

9h – 12h : Accès piste / Roulage libre

12h – 13h30 : Pause déjeuner

13h30 – 17h : Accès piste / Roulage libre

**Le prix est de 390 € TTC incluant un petit déjeuner et service de rafraichissement.**

**Le prix Accompagnant est de 30 € TTC incluant petit déjeuner, déjeuner et service de rafraichissement.**

**Le prix du déjeuner pour les pilotes est de 30 € également (vin offert). Attention le nombre de places est limité, 100 personnes maximum.**

**VOTRE ENGAGEMENT SERA VALIDE APRES RECEPTION de VOTRE INSCRIPTION et d'UN REGLEMENT PAR CHEQUE BANCAIRE LIBELLE A L'ORDRE de l'ASSOCIATION « FILET de GAZ » AVANT le 15 JUIN 2014 :**

**FILET DE GAZ  
Monsieur Emmanuel DUCROT  
1, ruelle des Tanneries  
67 rue de Besançon  
25300 PONTARLIER**

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : [e.ducrot@thevenin-ducrot.fr](mailto:e.ducrot@thevenin-ducrot.fr) ou au 06.64.90.11.68.



## ANNEXE au BULLETIN d'INSCRIPTION du 4 JUILLET 2014

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Permis de conduire** : les pilotes doivent être titulaires d'un permis B (ou équivalent international) en cours de validité le jour de la manifestation.

**Briefing sécurité** : tout pilote prenant le volant durant la journée devra obligatoirement assister au briefing sécurité avec le Directeur de Piste. Notre priorité restant votre sécurité, un rappel des règles de conduite en circuit et de l'attitude à observer en toute circonstance sera effectué.

**Assurance RC** : les véhicules inscrits doivent disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant tout dommage (corporel, matériel ou immatériel) causé à ses utilisateurs, aux tiers présents dans l'enceinte du circuit ou aux installations du circuit. Les possesseurs de véhicules équipés de pneus « racing » ou préparés pour la course doivent notamment vérifier auprès de leur assureur qu'ils sont couverts dans le cadre d'une journée de pilotage en circuit, ou souscrire une assurance spécifique. Par ailleurs, une décharge de responsabilités sera signée par le propriétaire du véhicule et les autres éventuels pilotes au plus tard le jour de la manifestation.

Pour ceux qui ont un doute quant à leur contrat d'assurance, ou qui souhaitent un conseil sur le sujet, n'hésitez pas à me contacter, je pourrai vous orienter vers des spécialistes.

**Casque** : le port du casque est obligatoire en piste. La présence d'un passager (maximum) est possible. Les changements se feront dans la pitlane dans un box réservé à cet effet.

**Crochet de remorquage** : pour les véhicules équipés d'un crochet de remorquage amovible, celui-ci devra être installé avant l'entrée en piste.

**Niveau sonore** : les véhicules ne doivent pas dépasser le seuil de 102 dB (prise dynamique dans la ligne droite), afin de respecter les contraintes environnementales. Les contrôles seront effectués par l'équipe technique du circuit et les véhicules dépassant ce seuil pourront être interdits de piste sans remboursement des prestations acquittées.

**Carburant** : une pompe à carburant et une station de contrôle des pressions seront disponibles dans l'enceinte du circuit.

Nous vous invitons avant cette journée, à vérifier sur votre voiture l'état des pneus, freins (liquide, plaquettes...), géométrie des trains ... Ceci constitue un minimum. Dans tous les cas, nous vous recommandons de vous adresser à votre spécialiste habituel pour lui demander une vérification de votre véhicule.